

Paris, le 6 avril 2023



REJOIGNEZ-NOUS



# RÉFORME DES RETRAITES :

## LE 13 AVRIL, MAINTENONS LA PRESSION !

### LA FGAAC-CFDT REMERCIE LES ADC, POUR LEUR MOBILISATION CONTRE CETTE RÉFORME INJUSTE !

Face à l'ampleur de la contestation sociale contre sa réforme, le Gouvernement aurait dû renouer le dialogue et abandonner son projet injuste !

L'Exécutif a malheureusement fait le choix du «ça passe ou ça casse» en recourant au 49-3 pour imposer le recul de l'âge de départ !

L'intersyndicale s'est réunie ce soir et a décidé d'appeler l'ensemble des travailleuses et des travailleurs à une 12<sup>ème</sup> journée de mobilisation, de grèves et de manifestations interprofessionnelles, contre la réforme des retraites, le 13 avril !

Celle-ci aura lieu la veille des très attendues décisions du Conseil constitutionnel ! ☺☺☺

### LA FGAAC-CFDT APPELLE TOUS LES ADC, À SE MOBILISER MASSIVEMENT LE 13 AVRIL, VEILLE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL !



5, rue Pleyel  
93200 ST DENIS



01-76-58-12-21



[www.fgaac-cfdt.fr](http://www.fgaac-cfdt.fr)



[fgaac-cfdt@fgaac.org](mailto:fgaac-cfdt@fgaac.org)



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT Officiel



## LE 13 AVRIL, IL FAUT MAINTENIR LA PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT, À LA VEILLE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL !

L'ampleur des mobilisations qui ont eu lieu aujourd'hui partout en France, lors de cet 11<sup>ème</sup> acte de contestation de la réforme des retraites démontre une nouvelle fois l'opposition des salariés à cette mauvaise loi, au passage en force de l'Exécutif avec le recours au 49-3, ainsi qu'à l'absence de dialogue du Gouvernement !

LA FGAAC-CFDT RÉAFFIRME, QU'IL N'Y AURA PAS D'ACCEPTATION POSSIBLE DES MESURES D'ÂGE INJUSTES CONTENUES DANS LE PROJET DE LOI !

En savoir



RETROUVEZ LE COMMUNIQUÉ  
DE L'INTERSYNDICALE



### LA RÉUNION AVEC LA PREMIÈRE MINISTRE A ÉTÉ UN ÉCHEC !

- ➔ Les huit organisations syndicales se sont rendues le mercredi 5 avril à Matignon, pour demander à la Première Ministre de retirer son projet de réforme !
- ➔ Pour la CFDT, cette entrevue avait pour objectif d'aborder la question des retraites et l'ampleur de la contestation sociale !
- ➔ La réunion a rapidement tourné court, et s'est soldé par un échec, en raison de l'entêtement du Gouvernement !



### DÉCISION TRÈS ATTENDUE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL :

- ➔ Les membres du Conseil Constitutionnel rendront leur avis le 14 avril sur la constitutionnalité du projet de loi.
- ➔ La FGAAC-CFDT espère que le choix d'un projet de loi de finances rectificatif de la Sécurité sociale, la non communication de l'avis du Conseil d'État, le fait d'avoir imposé un débat en 50 jours et un vote bloqué au Sénat, le recours à l'article 49.3, amèneront les Sages à censurer la loi !



### VOIE LIBRE POUR LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVES PARTAGÉE ?

- ➔ Le Conseil Constitutionnel donnera également une réponse sur la recevabilité du projet de référendum d'initiatives partagées pour lequel il a aussi été saisi.
- ➔ Cette initiative pourrait contraindre le Gouvernement à ne pas promulguer sa loi et à suspendre son projet, durant les 9 mois, pendant lesquels il sera possible de recueillir les 4,87 millions de signatures nécessaires, pour engager la consultation des citoyens dans le cadre d'un référendum !